



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Temps de travail : un cataclysme pour l'animation ! En grève tous les jours du 17 au 21 mai, en manifestation le 20 mai...et plus si besoin !

Une réunion de présentation du projet de la Ville pour les personnels d'animation, voir en pièce jointe, a eu lieu mardi 4 mai à l'Hôtel de Ville en présence de la DRH et de la DASCO.

Non seulement la Ville entend, avec la mise en œuvre de la loi Fonction publique, profiter de l'aubaine pour économiser des milliers de postes, malgré une opposition de façade, mais la Ville va même bien plus loin dans la destruction de nos acquis que ce qu'impose la loi, voir [ICI](#).

On pensait avoir touché le fond ! Mais non, il y avait encore pire avec le sort envisagé pour les adjoints d'animation ! Les sujétions (réduction du temps de travail pour prendre en compte la pénibilité des métiers) sont le seul levier pour compenser **la perte des 8 jours de congés** prévue par la loi.

Alors que 15 000 agent.es de la Ville vont bénéficier d'une augmentation de leur sujétion, les AAAS seraient les seuls à subir une baisse de leur sujétion, avec **passage d'un cycle de 32h/semaine à 34h/semaine, soit 88h de travail en plus chaque année ! Et ce, en plus des 56h supplémentaires occasionnées par la perte des 8 jours de congés !**

Comment qualifier dans ce contexte la « com » d'Anne Hidalgo qui prétend « *progresser encore sur l'égalité femmes-hommes* » ou d'Antoine Guillou qui avance une « *prise en compte de la pénibilité améliorée dans les métiers des affaires scolaires* » quand dans la vraie vie la municipalité envisage de réduire considérablement la prise en compte de la pénibilité pour le corps des AAAS...dont 62% des titulaires et 80% des contractuel.les, agent.es les plus précarisé.es, sont des femmes !!! Ignoble !

Sujétion (réduction du temps de travail pour pénibilité) des AAAS revue à la baisse : inadmissible...et totalement injustifié !

Ce point est totalement inacceptable et incompréhensible compte tenu des conditions d'exercice de notre métier et de la particularité de notre cycle de travail. Seule la contrainte de « variation saisonnière de cycle » (petites semaines périscolaires et grandes semaines extrascolaire) est désormais prise en compte.

La Ville n'a, à ce stade, absolument pas pris en compte la contrainte unique et très forte d'un planning « à trou » avec 8h30 par semaine non rémunérées entre les services d'interclasse et les TAP ou le temps du soir (3h le lundi et le jeudi, 1h15 les mardi et vendredi) !

Par ailleurs, aucune prise en compte non plus de la pénibilité de notre métier ! Et pourtant, **bruit** (qu'ils aillent faire un tour dans un réfectoire ou un préau avec 150 enfants un jour de pluie !), **stress, contraintes posturales, manutention**, conditions de travail dégradées en **sous-effectif chronique, formation indigente**, problème de **l'hygiène corporelle** en maternelle, nombre de postes et formation insuffisante pour **l'accueil**

des enfants porteurs de handicap, risques d'accusations de « comportements inappropriés », etc... Les risques psycho-sociaux sont innombrables.

Qui oserait dire que la pénibilité est moindre qu'il y a 20 ans dans notre métier !

Les autres propositions de la Ville pour les AAAS : de 26h30 à 33h45 par semaine !!!

Pour préserver le nombre de jours de repos à poser sur une année, la DASCO propose toute une série de modifications...**qui amènent à une augmentation du temps de travail inacceptable en semaine périscolaire de 26h30 actuellement à 33h45 par semaine !!!**

Parmi ces propositions, certaines vont pourtant dans le bon sens mais sont parfois insuffisantes ou inadaptées à la réalité de terrain :

- **Prise en compte dans le cycle de travail d'une prise de service à 11h25 avant l'interclasse et à 16h25 avant le temps du soir les lundis et jeudis.** C'est l'officialisation d'un temps effectué bénévolement depuis des décennies par les collègues.
- **Prise en compte à hauteur de 4h/semaine du temps de préparation effectué là aussi bénévolement par les animateurs depuis toujours...et encore plus depuis 2013 avec les nouvelles exigences portées par le PEDT.** Ce temps ne serait pas contrôlé et effectué en autonomie par les collègues (domicile, école, visite d'une exposition préparatoire à une sortie, etc...).
- **1 heure de réunion d'équipe par semaine,** le principe est bon et va dans le sens de la professionnalisation, cependant les échanciers et horaires ne doivent pas être imposés mais laissées à l'appréciation des équipes.

En revanche, d'autres propositions ne conviennent pas :

- **L'allongement de l'interclasse jusqu'à 13h35 n'est pas nécessaire.** Sa seule justification par la Ville est de venir compenser...la réduction du niveau de sujétion !
- **La fin de service à 18h45 n'a pas de sens** (peu de retards parents après 18h30 en semaine périscolaire) **et viendrait encore augmenter l'amplitude horaire des AAAS.** Par ailleurs, comment la Ville peut-elle envisager une fin de service à 18h45 pour les animateurs...alors que les encadrants, les REV, terminent à 18h30 !!!

Les revendications du SUPAP-FSU pour les AAAS

- **Maintien non négociable du niveau actuel de sujétion, 32h/semaine annualisée,** amplement justifié par la pénibilité du métier et les contraintes extrêmement fortes liées au cycle de travail.
- **Plus grande prise en compte du temps de préparation réellement effectué par les animateurs et invisibilisé depuis des années.** 4 heures par semaine périscolaire (1h interclasse, 1h CDL, 1h TAP, 1h temps du soir) et 5h par semaine extrascolaire nous semblent un minimum. **Cela permettrait d'augmenter sensiblement le nombre de JRTT à poser sur l'année.**
- **Maintien de la fin de service théorique le soir à 18h30.**
- **Maintien de la fin de service à 13h30 après l'interclasse.**

Les REV également perdants

Pour les REV, la situation est moins dramatique mais pas acceptable pour autant. La Ville propose une sujétion de niveau 2, soit une réduction du temps de travail d'1h/semaine.

En pratique, les plannings ne changent pas, 35h en semaine périscolaire et 47h30 en semaine extrascolaire. La sujétion permettrait de générer 4 JRTT supplémentaires...ce qui ne compenserait pas la perte des 8 jours de congés (ou de 6 si utilisation des 2 jours de fractionnement par prise de congés en période hivernale).

Les revendications du SUPAP-FSU pour les REV

Pour notre syndicat, il n'est pas envisageable que les REV aient moins de jours de repos (CA + RTT) à poser sur l'année. Et ce d'autant plus que des dizaines, voire des centaines d'heures, sont actuellement effectuées bénévolement chaque année en dehors du cycle en raison d'une surcharge de travail chronique !

Par ailleurs la DRH envisage de ne plus valoriser les journées de formation de 48 minutes pendant les semaines périscolaires pour les REV. Nous exigeons le maintien de ce dispositif.

Et les vacataires ? Tout autant impactés !

D'un point de vue strictement comptable, **moins de congés pour les titulaires et contractuels entraîne mécaniquement moins de temps de travail pour les vacataires**. Ce serait une perte de salaire inévitable pour ces collègues déjà fortement précarisés.

Par ailleurs, les collègues vacataires sont les grands absents de ce document. Nous avons posé la question du paiement des 4 heures de préparation envisagées pour les animateurs, rien n'a été envisagé à ce stade...ce qui en dit long sur la considération portée par notre employeur vis-à-vis de ces collègues !

Notre syndicat n'acceptera jamais que les vacataires ne bénéficient pas du paiement des heures de préparation et de réunions ! Les vacataires ne sont pas des bouche-trous uniquement employés pour combler une partie du sous-effectif endémique de l'animation parisienne !

Notre syndicat exige par ailleurs la contractualisation immédiate de tous les vacataires sur postes permanents et l'organisation de recrutements massifs de titulaires pour permettre la déprécarisation de ces collègues.

Et puis il y a tout le reste !

Parce que tout n'est pas qu'une question de temps de travail, le SUPAP-FSU continue de porter toute une série de revendications visant à la professionnalisation, l'amélioration des conditions de travail des personnels d'animation et de la qualité de service public offerte aux usagers :

- Des formations diplômantes BPJEPS et DEJEPS au lieu de brevets destinés à la pratique occasionnelle de l'animation. **L'animation est un métier !**
- Le respect des taux d'encadrement légaux sur tous les temps péri et extrascolaire
- Le respect des taux de diplômés légaux (moins de 40% de BAFA au lieu de 80% minimum !)
- Le recrutement des centaines de titulaires nécessaires au bon fonctionnement des écoles et des cellules de remplacement
- Une vraie formation et des postes supplémentaires en nombre suffisant pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- L'accès à la catégorie B étendue aux animateurs lecture et aux animateurs de centre ressources centraux
- Des temps de réunions réguliers avec les agent.es Ville intervenant dans les écoles ASEM-PVP et avec le « partenaire » Éducation Nationale
- L'extension des contrats des AREM pour assurer l'hygiène des enfants en maternelle
- Une limitation au strict minimum des regroupements de centres lors des vacances

Il est urgent de se mobiliser massivement !

Un préavis a été déposé permettant de faire grève 1h par jour, en demi-journées ou en journées complètes.

**Le SUPAP-FSU préconise 1h de grève par jour de 11h30 à 12h30 = pas de cantine
Aucun service d'interclasse sur les 653 écoles parisiennes la semaine du 17 au 21 mai !**

En manifestation jeudi 20 mai. RDV à 9h30 à la mairie du 11^e en direction de l'Hôtel de Ville

Pour information, retrait pour 1h de grève :

1/210^e du salaire pour les titulaires et contractuels (6 euros pour un contractuel ou un agent payé 1300 euros net de salaire, environ 7 euros pour 1500 euros, moins de 10 euros pour 2000 euros de salaire)

1h de vacation = moins de 10 euros net pour les vacataires.

Pour 50 euros maximum, nous pouvons bloquer l'interclasse pendant 1 semaine

(proposition de grève 11h-12h pour les REV, inutile de venir sur l'école pour 30 minutes !)

Paris, le 7 mai 2021

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com